

La lettre d'information du Pays Pyrénées-Méditerranée



COTE VERMEILLE – ALBERES – ASPRES - VALLESPİR

L'Albère – Amélie-Les-Bains-Palalda – Argelès-sur-Mer – Arles-sur-Tech – Banyuls-dels-Aspres – Banyuls-sur-Mer – La Bastide – Le Boulou – Brouilla – Caixas – Calmeilles – Camélas – Castelnuov – Cerdère – Céret – Les Cluses – Collioure – Corsavy – Coustuges – Fourques – Lamanère – Laroque-des-Albères – Llauro – Llupia – Maureillas-Las-Illas – Montauriol – Montbolo – Montesquieu – Montferrer – Oms – Palau-del Vidre – Passa – Le Perthus – Ponteilla-Nyls – Port Vendres – Prats-de-Mollo-La-Preste – Reynès – Saint-André – Saint-Génis-des-Fontaines – Saint-Jean-Lasseille – Saint-Jean-Pla-de-Corts – Saint-Laurent-de-Cerdans – Saint-Marsal – Sainte-Colombe-de-la-Commanderie – Serralongue – Sorède – Taillet – Taulis – Le Tech – Terrats – Thuir – Tordère – Tresserre – Trouillas – Villelongue-dels-Monts – Villemolaque – Vivès.

Sommaire

Edito

Les outils : bilan et perspectives

- Le Contrat de Pays 2
- Le programme Leader 2
- La coopération transfrontalière 3

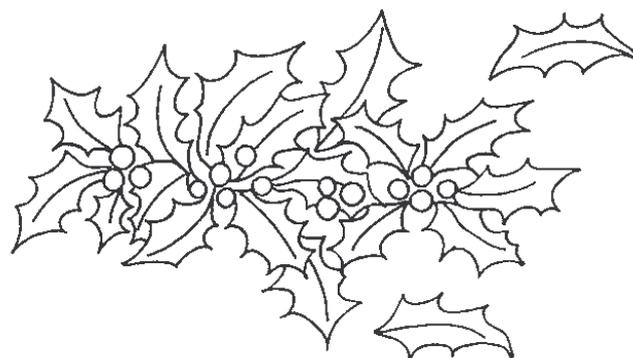
Les projets : l'actualité

- Culture, patrimoine et paysage 3
- Environnement et énergies 4
- Emploi et formation 6

EDITO

Bonjour,

Pour finir l'année 2007 et bien commencer 2008, l'équipe du Pays a décidé de passer d'une diffusion annuelle de la Lettre du Pays à une diffusion trimestrielle. Nous espérons, par cette nouvelle périodisation, répondre à votre attente.



Henri Sicre, le Président, et l'équipe du Pays Pyrénées-Méditerranée vous souhaitent de bonnes fêtes et une heureuse année !

Nous vous donnons rendez-vous pour 2008 que nous espérons fructueuse et pleine de promesses...

L'ÉQUIPE DU PAYS

Président	Henri SICRE pays.pyrenees.mediterranee@wanadoo.fr
Directrice	Sylvia PENA pays.pyrenees.mediterranee@wanadoo.fr
Programme Leader	Pierre LE MEN leaderplusppm@wanadoo.fr
Energie – Ecologie	Camille BINDA c.binda@payspyreneesmediterranee.org
Coopération transfrontalière	Géraldine CAPRANI gcaprani@payspyreneesmediterranee.org
Culture – Patrimoine	Aurélia GREIVELDINGER aurelia.g@payspyreneesmediterranee.org
Emploi – Formation	Céline JIMENEZ cjimenez@payspyreneesmediterranee.org
Forêt – Environnement	Aurélien LEQUETTE a.lequette@payspyreneesmediterranee.org
Secrétaire	Bénédicte FITA bfita@payspyreneesmediterranee.org



LES OUTILS : BILAN ET PERSPECTIVES



Le Contrat de Pays

La journée du pays organisée le 30/10/2007 à Collioure marque un tournant dans la mise en œuvre du projet de territoire : fin d'une programmation, début d'une nouvelle négociation...

Le premier Contrat de Pays signé entre l'Etat, la Région, le Département et le Pays Pyrénées-Méditerranée concernait la période 2005/2007. Le bilan des réalisations s'élève à 11.505.705 € dont 2.248.422 € pour la partie région, 1.532.442 € pour le Conseil Général et 1.003.554 € pour l'Etat.

Désormais, la négociation porte sur un contrat tripartite entre Région, Département et Pays. Il sera assorti d'une convention territoriale signée entre l'Etat, la Région et le Pays Pyrénées-Méditerranée et d'avenants financiers négociés annuellement.

La stratégie territoriale s'oriente désormais sur les orientations prioritaires suivantes :

- Stratégie territoriale de gestion des ressources naturelles (eau, forêt, énergie, gestion des déchets et de l'espace rural)
- Stratégie territoriale en faveur de l'emploi et de la formation et du développement économique (Schéma des ZAE, VAE, emploi saisonnier, services à la personne ...)
- Solidarité des territoires (Schéma des solidarités, habitat, bistrot de pays...)
- Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Tourisme en Pays Pyrénées-Méditerranée (tourisme balnéaire, thermalisme, tourisme de terroir, sportif et de pleine nature, culturel, patrimonial, écotourisme, e-tourisme...)

Cette stratégie est en cours d'élaboration depuis juillet 2006. Lors de la journée du pays le 30 octobre à Collioure, en présence d'**Eric ANDRIEU**, Vice-président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, Président de la commission à l'Aménagement du territoire, elle a été entérinée pour être soumise à la négociation des signataires du contrat.

Pour ce faire plusieurs rencontres ont eu lieu et se poursuivront au cours du premier trimestre 2008 entre l'équipe du Pays et les services de la Région et du Département.

La convention territoriale, quant à elle, ne portera que sur la création de la Voie Verte en Pays Pyrénées-Méditerranée et mobilisera les financements du volet territorial du CPER.



Le programme LEADER

Leader + s'achève, vive Leader 2007-2013 !

Le 7 Janvier prochain se tiendra le dernier Comité de Programmation Leader +. Il viendra clôturer 5 années de gouvernance locale, de projets pilotes, d'expérimentations, d'association public / privé et de coopération avec d'autres territoires...

Ces années Leader + auront permis d'accompagner plus de 160 projets sur tout le territoire et mobiliser plus de 2,4 Millions d'euros en provenance de l'Europe. On pourra retenir comme projets phares de cette période, la création de Cyberbases en Vallespir, la numérisation des cadastres et la création de systèmes d'information géographiques à l'échelle du Pays, le déploiement de la plateforme touristique en ligne Constellation ou encore la mise en place d'une route des Vins et des terroirs...

Mais la démarche Leader ne s'arrête pas là et le Pays Pyrénées-Méditerranée s'est déjà positionné sur la prochaine génération de programme et déposera sa candidature 2007-2013 le 15 janvier 2008.

La priorité retenue pour cette période, validée en Assemblée Générale du 8 Mars 2007, promet des réalisations tout aussi innovantes que nécessaires pour le développement de notre territoire, à savoir : « **La valorisation économique des ressources patrimoniales** ».

Résultat de l'appel à projet : 30 Mai 2008





La coopération transfrontalière

Sur les traces de l'Exil

Deux sentiers transfrontaliers en mémoire des exilés européens (entre 1933 et 1945) ont été inaugurés. L'aménagement de ces chemins de randonnée qui traversent le massif, a été financé dans le cadre du programme INTERREG IIIA, « Les chemins de notre identité ». Le Pays Pyrénées-Méditerranée est chef de file de ce projet qui rassemble huit autres partenaires dont les Consells Comarcals de l'Alt Empordà, de la Garrotxa et du Ripollès ainsi que le Consorci de l'Alta Garrotxa, les communes de Prats-de-Mollo et de Banyuls-sur-Mer, et enfin une association Prats Endavant.

Le Chemin de Walter Benjamin

Durant la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses personnes fuyant le nazisme ont emprunté les anciens chemins de contrebande pour rejoindre l'Espagne. Parmi eux, le philosophe juif allemand Walter BENJAMIN, guidé par Lisa FITTKO, est parti de Banyuls-sur-Mer (France) pour arriver à Port-Bou (Espagne) où il est décédé le 26 septembre 1940.



Le Chemin d'Amadeo, « La Retirada »

Durant le mois de février 1939, sous la neige, des milliers de personnes fuyant la guerre civile d'Espagne traversent la frontière par les cols et arrivent notamment à Prats-de-Mollo (France). Parmi eux un jeune garçon, Amadeo et sa sœur Alicia. Une exposition itinérante et bilingue composée de photos et de textes, rappelle ce triste événement. Elle est en ce moment exposée à la salle des fêtes de Prats-de-Mollo et sera à partir de la mi-janvier en Espagne à San Joan de les Abbadesses.



Pour Plus d'Info contacter les offices de tourisme de Banyuls-sur-Mer et de Prats-de-Mollo



LES PROJETS : L'ACTUALITE



Culture, patrimoine et paysage

Les savoir-faire patrimoniaux

Le Pays Pyrénées-Méditerranée engagera en 2008 des travaux sur la question des savoir-faire ayant une valeur patrimoniale, pour des raisons essentielles liées au développement du territoire et de la valorisation de ses atouts culturels.

En effet, intimement liés au développement des territoires, les savoir-faire jouent un rôle important dans la constitution des identités sociales et professionnelles. Acquérir un savoir-faire c'est pouvoir intégrer un groupe social.

Il y a ainsi nécessité de conserver le potentiel que recèlent les savoir-faire et les techniques anciennes et de se donner pour objectif de protéger un tel patrimoine vivant en évitant les ruptures de transmission. L'enjeu est bien d'enrayer le processus de désertification des territoires en proposant des politiques de développement durable fondées sur la qualité et sur la diversification des activités.

Le projet s'articule avec plusieurs opérations en cours sur le territoire, comme la candidature de **Pays d'Art et d'Histoire pour le Vallespir et les Hautes Aspres et la stratégie territoriale en faveur de l'Emploi et de la Formation**. Il est aussi une des lignes forces du Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique du Pays Pyrénées-Méditerranée ou il apparaît comme l'une des voies essentielles de développement du **tourisme rural**. Enfin, il participe pleinement à la volonté de soutenir l'économie résidentielle et les savoir-faire professionnels traditionnels en vue de leur transmission.

3 missions complémentaires sont envisagées à terme :

- Conserver en transmettant les savoir-faire ;
- Sauvegarder et restituer les savoir-faire (démarches muséographiques) ;
- Conserver la mémoire des lieux par la relance des savoir-faire.

Le Pays et le paysage

Dans le cadre de notre travail de sensibilisation au paysage sur le territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée, nous avons engagé un certain nombre d'actions :

- La candidature transfrontalière au patrimoine mondial au titre de paysage culturel du *Rivage méditerranéen des Pyrénées*,
- La signature du Manifeste des Paysages,
- La participation aux Etats généraux du Paysage,
- L'élaboration en 2007 d'un programme de sensibilisation au paysage,
- La participation à l'Atlas des paysages,
- L'élaboration d'une charte paysagère pour le Pays en 2008 avec le soutien de la DIREN,
- Mais également de multiples opérations qui concourent à la dimension paysagère du territoire : CFT, ALE, Référentiels architecturaux, etc.

Fort de ces expériences, le Pays Pyrénées-Méditerranée a été sollicité pour intégrer un groupe de réflexion formé de territoires préoccupés par cette question. C'est ainsi que le Pays (représenté notamment par Michel Moly, conseiller général, maire de Collioure et président du SCOT Littoral Sud) participe avec 45 autres territoires nationaux à la création, par Mairie-conseils, d'un **réseau de territoires sur le paysage rural et l'urbanisme durable**.

Il s'agit avant tout :

- d'aborder un thème qui préoccupe un nombre croissant de territoires : l'urbanisme durable dans le paysage rural, avec les élus et les techniciens qui le mettent en œuvre,
- de participer à un réseau d'animation pour connaître, échanger et partager des expériences, rencontrer des acteurs impliqués, mais aussi pour évaluer et progresser dans ses propres pratiques, développer une culture et une sensibilisation...



Photo : Jean-Pierre Lacombe-Massot

En bref...

Un certain nombre de démarches que nous avons évoquées dans la précédente lettre suivent leur route. Quelques nouvelles en bref !

Le Schéma de Développement Culturel du Pays Pyrénées-Méditerranée

Le travail avec l'ADEPFO, l'organisme financeur de la formation-développement, a bien avancé et une réponse définitive sur notre dossier d'accompagnement sera donnée le 7 janvier 2008.

La structuration des Ecoles de musique

La première rencontre avec l'ensemble des Ecoles de musique du territoire a eu lieu et un certain nombre de pistes se dégagent. Un groupe technique rapproché travaillera ainsi, parallèlement à la formation-développement, sur les besoins et les actions à mettre en œuvre pour répondre aux attentes des Ecoles. D'ores et déjà, plusieurs Ecoles souhaitent être accompagnées par le Dispositif Local d'Accompagnement.

Le Vallespir et les Hautes Aspres, candidat au titre de Pays d'Art et d'Histoire

Le Comité Technique a commencé ses travaux sur le dossier de candidature qui lui a été présenté. La DRAC a également reçu le dossier et un travail collectif de relecture, corrections et amendements est en cours. Le Comité de pilotage se réunira dès le printemps.



Environnement et énergies

Agence Locale de l'Energie

Le dépôt du dossier a eu lieu le 28 septembre 2007 auprès de la commission européenne. Il est en cours d'évaluation.

De nouvelles lettres de soutien arrivent encore aujourd'hui, voici à ce jour la liste des courriers de soutien et délibérations communales que nous avons recueillies :

Courriers de soutien

Communes : Amélie-Les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech, Banyuls-sur-Mer, La Bastide, Castelnou, Cerdère, Corsavy, Laroque-des-Albères, Llupia, Maureillas-Ias-Illas, Montbolo, Montferrer, Montesquieu-des-Albères, Oms, Port-Vendres, Prats-de-Mollo, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Saint-Marsal, Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts.

Association de consommateurs : FDPLS, EnR66

Professionnels : CAPEB, Domagest, FFBTP66

Agences de l'énergie (local, régional, national): ADEME, Quercy Energies : Agence Locale du Lot, Agence Locale de Vic, CLER, Energie Cités

Autres (producteurs / distributeurs, université, centres de recherche etc.) : CA66, CAUE, CCI, Centre de Phytopharmacie, Camille-Michel COSTE : expert auprès de la FAO et l'OCDE, ONF, CRPF, DIREN.

Délibérations communales

Amélie-Les-Bains, Argelès-sur-Mer, Banyuls-dels-Aspres, La Bastide, Brouilla, Calmeilles, Collioure, Cerdère, Les Cluses, Laroque-des-Albères, Montbolo, Montferrer, Montesquieu-des-Albères, Palau-Del- Vidre, Prats-de-Mollo-La-Preste, Terrats, Saint-André, Saint-Génis-des-Fontaines, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Marsal, Sorède,

Et la Communauté de communes des Aspres (21 communes) : Banyuls-dels-Aspres, Brouilla, Caixas, Calmeilles, Camélas, Castelnou, Fourques, Llauro, Llupia, Montauriol, Oms, Passa, Ponteilla, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Thuir, Tordères, Tresserre, Trouillas, Villemolaque.



Le Bois Construction

Le Bois Construction et les documents d'urbanisme : un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des élus du territoire pour procéder à l'évaluation et au suivi des actions menées dans le cadre du programme de valorisation des essences locales dans la construction.

Pour rappel, à l'automne 2006 une étude sur la place du bois construction à l'échelle du territoire a été réalisée. A l'issue de cette étude, en mars 2007, une conférence a eu lieu et une notice de conseil pour la modification des documents d'urbanisme a été définie en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, le Comité National pour le Développement du Bois, la Direction Départementale de l'Équipement, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, l'Architecte des Bâtiments de France.

Charte bois construction environnement

Suite à première réunion, le 17 octobre 2007 à Montpellier, pour travailler sur le contenu du projet de Charte, des groupes de travail se sont réunis le 26 novembre 2007, pour identifier des pistes d'actions.

La validation est en cours et la signature officielle de la charte par les partenaires signataires devra avoir lieu en mars 2008, lors du Salon Sudibatp.

Pour plus d'information :

<http://www.arfobois.com/ConstructionsCharte.asp>

La Charte Forestière de Territoire du Vallespir entre dans sa phase opérationnelle !

Depuis octobre 2007, les acteurs locaux du Vallespir travaillent en groupes thématiques pour décliner les objectifs stratégiques en actions opérationnelles.

Répondant aux enjeux identifiés lors du diagnostic de territoire (patrimoine, filière et multifonctionnalité), un programme d'actions a ainsi été élaboré à l'échelle du Vallespir pour les trois années à venir.

Dès 2008, les premières actions vont voir le jour et pourront concerner à la fois les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux en lien avec l'espace forestier.

Plus d'infos sur le site du Pays Pyrénées-Méditerranée :

www.payspyreneesmediterranee.org/dossiers/charteforestiere.htm



Actualités Energie

Espace Info Energie

Le Pays Pyrénées-Méditerranée lance dès le 7 février 2008, et par la suite tous les premiers jeudis de chaque mois, des **permanences Espace Info Energie** en partenariat avec le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et avec le soutien de l'ADEME, de la Région et de l'Europe.

Vous pourrez prendre rendez-vous avec un **conseiller énergie**, qui répondra à vos questions sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie : les techniques, les financements. Si vous envisagez de construire ou rénover votre habitat, il pourra vous guider dans votre choix et **améliorer la qualité de votre projet.**

Merci de diffuser l'information autour de vous !

Pour prendre rendez-vous,

Contactez dès à présent le Pays Pyrénées-Méditerranée au 04.68.87.43.24.

Pour avoir des conseils par téléphone,

Contactez l'Espace Info Energie du Conseil Général des Pyrénées-Orientales au 04.68.85.82.18.

Diagnostic énergétique de territoire

En 2008, le Pays Pyrénées-Méditerranée débutera son **diagnostic énergétique de territoire**. Ce diagnostic permettra d'avoir une idée précise de l'impact des activités du territoire sur l'environnement. Il permettra d'**identifier des pistes d'amélioration**. Sa réalisation sera assurée par un cabinet d'étude, et nécessitera l'implication de chaque acteur du territoire pour **optimiser la collecte d'information** concernant les consommations d'électricité, d'énergie fossile, mais aussi la production d'énergie d'origine renouvelable.

Semaine du Développement durable

Dans cette optique, le Pays Pyrénées-Méditerranée va déposer sa candidature pour participer à la « **Semaine du Développement Durable** » qui a lieu à l'échelle nationale du 1^{er} au 7 avril 2008.

Cette manifestation sera l'occasion de débattre de la question de la **construction durable**, qu'il s'agisse d'utiliser de nouveaux matériaux de construction ou les énergies renouvelables.

Elle permettra aussi d'informer les participants de l'ensemble des **démarches entreprises par le Pays Pyrénées-Méditerranée** concernant les thématiques du développement durable et plus particulièrement de la maîtrise de l'énergie.

Pour avoir plus d'informations,

Contactez le Pays Pyrénées-Méditerranée Au 04.68.87.43.24.





Emploi – Formation

ZOOM sur l'agrément COMITE DE BASSIN D'EMPLOI (CBE)

La démarche de constitution du Pays Pyrénées-Méditerranée a reposé sur la dynamique du CBE.

Le CBE existe depuis 1990 sous forme associative et a modifié ses statuts le 12 juillet 2001 pour évoluer vers un Conseil de Développement. L'agrément CBE a jusqu'alors été conservé.

Le Conseil de Développement est donc le Comité de Bassin d'Emploi.

Il est le seul dans le département des Pyrénées-Orientales.

■ Qu'est ce qu'un CBE ?

Le CBE est fondé sur l'animation du **DIALOGUE SOCIAL TERRITORIAL** pour impulser ou porter des actions dans le cadre d'un projet de développement local de l'emploi.

■ Sa composition

Il regroupe 4 collèges : Collège des élus politiques, Collège socio-économique, Collège du monde associatif, scientifique et culturel, Collège des syndicats.

■ Son budget

L'agrément d'un CBE s'accompagne d'un financement de l'Etat sous la forme d'une Convention pour la Promotion de l'Emploi (CPE) en vue de financer l'animation du dialogue social territorial pour chacune des années de l'agrément.

■ Ses missions

Basées sur une **logique partenariale, territoriale et de projet**, ses missions sont les suivantes :

- Structurer et valoriser le territoire,
- Faire naître de nouvelles activités,
- Former pour l'emploi,
- Améliorer la compétitivité des entreprises.

■ Son principe d'action

Connaître ensemble = prendre en compte et traiter les problèmes selon une approche de diagnostic partagé pour favoriser l'emploi et les compétences

Mettre en cohérence = faciliter l'émergence de projets par une dimension stratégique des initiatives

Innov = face aux besoins identifiés et aux attentes, construire des réponses nouvelles

Agir en partenariat = l'élaboration et la mise en oeuvre des actions doivent se situer au sein du réseau d'acteurs

■ Son mode de travail

- Des échanges permanents (comités de pilotage, comités techniques, rencontres...)
- L'engagement des acteurs dans l'analyse des enjeux et des problèmes de l'emploi
- La mutualisation et la mise en réseau des moyens disponibles
- La définition de modalités de fonctionnement
- La promotion de la démarche participative

La situation défavorable du marché du travail et ses conséquences sur l'ensemble de la société amènent à apprécier tout projet en fonction des incidences sur l'emploi. Parce que **chaque projet participe directement ou de manière induite au développement économique et à la création d'emplois** sur le territoire, il est essentiel de mener systématiquement une réflexion approfondie sur l'emploi et la formation.

Le projet de territoire « **Stratégie territoriale en faveur de l'emploi et de la formation 2007-2013** » repose sur la mise en oeuvre d'un plan d'actions en faveur de :

- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, anticipation et traitement des mutations économiques...
- Formation pour l'emploi et l'insertion, recensement des besoins, promotion de la VAE...
- Emploi saisonnier : information, qualification, pérennisation, logement, transport
- Mise en oeuvre du Schéma Stratégique des Zones d'Activités Economiques (ZAE) sur le Pays Pyrénées-Méditerranée
- Encouragement à la création, reprise et transmission d'entreprises, mutualisation de moyens techniques et de ressources humaines, développement des activités d'utilité sociale et de proximité, création de services aux TPE, promotion des coopérations interentreprises (dynamiser l'économie résidentielle).

Le Dispositif Local d'Accompagnement des P-O : un appui-conseil de proximité gratuit pour les associations

A qui s'adresse le DLA ?

- Vous êtes une association, vous avez des activités d'utilité sociale et au moins un salarié.
- Vous êtes une structure d'insertion par l'activité économique (entreprise d'insertion, association intermédiaire,...).
- Vous souhaitez consolider vos activités, maintenir les emplois que vous avez créés, perfectionner votre fonctionnement, améliorer votre gestion.
- Vous êtes notamment implanté sur le Pays Pyrénées Méditerranée

Le DLA, ce sont des savoir-faire mis au service de votre structure, une aide méthodologique et stratégique, des actions d'appui personnalisées et adaptées à vos besoins, une prise en charge de la totalité du coût de ces actions d'accompagnement, un suivi des actions d'accompagnement.

Pour bénéficier du DLA, contactez l'équipe de Trait d'Union Accompagnement – 18, allée des Camélias – 66000 PERPIGNAN / Tél : 06.14.95.27.48 ou Email : trait-union66@ouvaton.org

Validation des Acquis de l'Expérience

Le Pays Pyrénées-Méditerranée accueille, dans ses locaux, les permanences du Point d'Information Conseil en VAE mis en place par la Région Languedoc-Roussillon.

Contactez Cécile EGEA-DUBY, Conseillère en VAE au 06.84.24.91.33 ou Email : picvae.egeaduby@cibcl.fr

